Image not found or type unknown

Peut on faire appel d'un rappel à la loi

Par **OC775**, le **24/04/2019** à **18:50**

Je viens d'avoir un rappel à la loi dans une affaire d'agression. je comprends donc que je suis reconnu coupable mais j'estime avoir été en légitime défense. Pui-je faire appel pour faire valoir ma légitime défense ? Est-ce inscrit au casien judiciaire ? Quel volet ?

Par **Visiteur**, le **24/04/2019** à **21:23**

BONJOUR

(La politesse reste encore en vigueur ici,).

Le procureur choisi de signifier simplement un tort au regard de la loi.
Il ne s'agit pas d'une condamnation, et à ce titre, on ne peut pas interjeter appel et il ne figurera pas dans le casier judiciaire.

Concernant votre désaccord, vous pouvez toujours le signifier au procureur.

Par **OC775**, le **25/04/2019** à **13:12**

Merci pour cette réponse claire et rapide.

Cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés